

LA MORT ET L'AU-DELA

Le décès

La mort est bien une certitude pour tout être humain. Nul n'y échappe. Chacun sait qu'un jour il quittera cette terre après une vie terrestre plus ou moins longue. Beaucoup la redoutent, certains en ont même peur ! Si la mort inquiète, c'est parce que l'idée que l'on s'en fait est fort confuse.

Tandis qu'un certain nombre de personnes pensent que tout est fini avec le décès, que le corps est brûlé ou bien qu'il se décompose dans un cercueil s'il est enterré, un grand nombre d'humains croient en la continuité d'une vie après cette mort. Presque toutes les religions l'enseignent. Les civilisations passées de tous les continents ont laissé des traces de cette connaissance. Elles avaient un rituel particulier pour accompagner les morts sur le chemin conduisant à leur nouvelle patrie.

D'une manière générale, il est question d'un jugement relatif à la vie passée puis d'un nouveau lieu de séjour que l'on décrit souvent comme paradisiaque, apportant beaucoup de bonheur. Mais il est aussi question de l'enfer et de lieux transitoires comme le purgatoire.

Ces croyances sont malgré tout assez vagues car, lorsque l'on cherche à en savoir davantage et surtout à y inclure la notion de justice, les explications convaincantes deviennent rares.

Si les hommes cherchaient vraiment à savoir ce qui les attend après leur trépas et qu'ils s'y préparaient de la bonne manière, c'est alors confiants et sereins qu'ils verraient arriver ce moment qui est semblable à la naissance. Car la mort terrestre est en fait une naissance dans l'au-delà.

Pour comprendre la mort, il faut se référer à la conférence "la naissance de l'homme" qui explique que tout être humain existait sous la forme d'un "esprit" avant sa naissance terrestre. Lors de son incarnation sur terre, l'esprit vivant dans l'au-delà endosse un vêtement : le corps terrestre. Sans ce corps, il est impossible de vivre sur la terre. Lors du décès, l'esprit quitte son vêtement, son corps, il le laisse à la terre et il continue sa vie dans l'au-delà. L'esprit est plus connu sous le terme "âme". D'où l'expression populaire très parlante : on dit d'un mort qu' "il a rendu l'âme".

Le cordon d'argent

Comme cela est bien connu de certaines philosophies, pendant un certain temps (normalement quelques jours), l'âme est encore reliée au corps par un fin cordon (le cordon d'argent). Durant tout le temps que les deux éléments sont reliés, l'âme ne peut s'éloigner du corps. L'âme possède des organes des sens adaptés à son nouveau monde de l'au-delà qui lui permettent de voir et entendre ce qui se passe autour de son corps inanimé. C'est ainsi que le décédé est capable d'observer les émotions de ses proches à son chevet, d'entendre ce qu'ils disent et même de ressentir leur douleur. En général, il participe à sa cérémonie funèbre et suit le cortège jusqu'à sa tombe.

Les cas de retour à la vie

Dans un certain nombre de cas d'accidents de la route, d'arrêts cardiaques, d'opérations chirurgicales ou autres causes, en général subites et accidentelles, on a observé que des personnes dont le cœur s'était arrêté et dont l'encéphalogramme était devenu plat, ont pu revenir à la vie dans les minutes qui suivaient cet arrêt de vie. Cela est possible tant que le cordon reliant les deux corps n'est pas rompu. Des médecins ou secouristes rappellent la personne dont l'encéphalogramme est devenu plat ; ils lui demandent de tenir bon, de "revenir", de s'accrocher, de rester avec eux. L'âme a encore la possibilité de réintégrer son corps et de le faire fonctionner à nouveau (à condition que les lésions ne soient pas trop importantes). On a constaté des cas de mort clinique durant un laps de temps assez important, de quelques minutes à plusieurs heures, où le patient est ensuite revenu à la vie. Mais plus l'attente est grande, plus la possibilité de réintégration s'amenuise.

Les morts ressuscités par Jésus

C'est ainsi que s'expliquent les miracles qu'accomplit Jésus en ramenant à la vie plusieurs personnes décédées. Sa force divine - bien supérieure à celle des hommes- le lui permettait tant que le cordon de liaison existait encore. Le cas de Lazare est la plus longue durée connue, puisque l'on cite 4 jours. Les miracles de Jésus ne sont pas inexplicables. Ils sont conformes aux lois de la création. Cependant, l'origine divine de Jésus lui permettait d'accomplir des actes "naturels" qui étaient alors incompréhensibles aux humains de son époque.

"la vie après la vie" du Dr Raymond Moody

Ce livre relate de nombreux cas de ces "ressuscités" observés En Amérique au XXème siècle. (voir bibliographie) - ainsi que le second livre "lumières nouvelles sur la vie après la vie".

Le Dr Moody, aux États-Unis, a recueilli plus de trois cents témoignages de personnes ayant été déclarées cliniquement mortes et qui pourtant, plusieurs minutes après leur décès, ont pu revenir à la vie. C'est durant son travail de clinicien qu'il a été frappé par les récits que rapportaient certaines personnes après cette expérience très particulière. Remarquant que les faits rapportés durant le laps de temps de leur "mort" étaient similaires, il a entrepris de relever les témoignages de toutes les personnes concernées, d'abord dans sa clinique, puis dans tous les États-Unis. Il a ensuite publié des livres relatant ces expériences. Toutes les personnes affirmaient que la vie continuait après le décès et donnaient des descriptions détaillées de ce qui leur arrivait, de leurs rencontres, du bilan de leur vie.

Les cas de personnes cliniquement mortes qui réintègrent leur corps ne représentent qu'un infime pourcentage par rapport au total des décès. En général, il y a une raison à ce retour. Cela peut correspondre à une expérience bouleversante qui va transformer le comportement de l'intéressé et lui donner une nouvelle chance dans la vie. Il arrive aussi que ce soit le souhait d'une personne de ne pas vouloir abandonner sa famille qui serait perdue sans elle ou encore le désir de continuer une mission non terminée sur terre etc...

La question de l'acharnement thérapeutique

En dehors de ces cas d'exception, il faut accepter le fait : la mort emporte un jour chacun de nous. Nous n'avons pas connaissance du destin qui nous attend, donc nous ne savons pas à quelle heure elle surviendra. La confiance en Dieu nous permet de vivre ces moments de séparation avec plus de sérénité. Accepter la mort nous amène aussi à réfléchir sur l'acharnement thérapeutique : maintenir en vie artificiellement une personne inconsciente et incapable de faire des expériences peut la faire souffrir inutilement et lui faire perdre son temps. Il serait beaucoup plus profitable et utile à ce patient de quitter la terre et de "vivre" dans l'au-delà. Car la vie continue et il ne faut pas la gaspiller. Ce sont les expériences de vie qui sont profitables à tout homme. Il peut en réaliser en permanence sur terre s'il est conscient et sur d'autres plans lorsqu'il rejoint l'au-delà. La vie artificiellement prolongée par des médicaments ou des appareils remplaçant les fonctions du corps défaillantes ne permet plus à l'individu de vivre d'une manière normale sur terre, qui lui soit utile. On lui fait du tort. Il faut bien entendu soigner toute personne en souffrance et malade, mais dans des limites acceptables. Certes, ces limites sont à trouver pour tout thérapeute, c'est une question de conscience qui n'est pas évidente. La encore, la confiance en Dieu et l'ouverture spirituelle désintéressée du personnel de santé sauront les guider dans les décisions à prendre.

De l'autre côté, dans l'au-delà

Revenons à présent auprès de la personne décédée, dont l'heure était venue ou dont le corps était parvenu à ses limites. Elle doit s'habituer à sa nouvelle situation car elle y était peu préparée. Sa première constatation est qu'elle existe toujours, même si elle ne croyait pas en la continuité de la vie après le décès. Ensuite, elle se rend compte qu'elle entend ceux qui sont autour de son corps mais que ces personnes ne la voient pas et ne l'entendent pas lorsqu'elle les interpelle pour leur dire qu'elle vit toujours. Elle est capable de percevoir aussi leurs pensées et prend conscience ainsi de la sincérité ou non des sentiments de son entourage à son égard. C'est une situation qui ne dure que quelques jours jusqu'à ce que le cordon d'argent qui maintenait uni les deux corps se détache et se désagrège.

La séparation de l'âme du corps terrestre est importante car elle permet à l'âme de ne plus être sensible à ce qui peut toucher le corps et le faire souffrir. Tant que les deux corps sont unis, l'âme peut ressentir (en atténué) les douleurs infligées au corps terrestre. C'est pourquoi, dans le cas où il est nécessaire de procéder à des interventions sur le corps physique, il est préférable d'attendre plusieurs jours, il en est de même pour la crémation.

Traditionnellement, dans toutes les civilisations, pendant les trois ou quatre jours qui suivent le décès, on éprouvait beaucoup de respect et de solennité ; le mort était veillé, entouré de prières ou de rites spéciaux ; de plus, le corps sans vie était préparé, lavé, embaumé. Consciemment ou non, on s'efforçait, par ce cérémonial, de favoriser les bonnes conditions de séparation entre l'âme et le corps. La cérémonie d'inhumation ou d'enterrement est considérée comme le dernier adieu des vivants au décédé, elle est le signe terrestre marquant désormais leur séparation.

Ensuite, une nouvelle vie se présente à l'âme qui vient de se détacher de son corps, un nouveau lieu de séjour l'attend. Mais les conditions ne sont plus les mêmes que sur la terre. Dans l'au-delà, ce n'est plus l'âme qui décide elle-même de l'endroit où elle va se rendre. Elle est directement soumise aux lois de la création et ce sont ces lois qui vont la conduire à l'endroit qui lui est destiné. Ce lieu est fonction du passé de l'âme, des actes qu'elle a accomplis durant sa vie, de ses motivations, de son vouloir profond, de ses qualités et de ses défauts. Elle est littéralement attirée ou même "aspirée" à l'endroit où elle doit poursuivre son évolution. La perfection des lois divines ne permet aucune injustice. Chacun reçoit exactement le salaire du travail qu'il a effectué sur terre. Selon son comportement, il le ressentira comme une récompense ou un châtimeur. Mais dans tous les cas, ce qui se présente à lui l'est pour son bien, pour lui permettre de se débarrasser de ses défauts, pour "purifier" son âme, pour lui donner la possibilité d'aller plus loin dans son perfectionnement, voire d'accéder au paradis.

Le jugement

Dans son livre "la vie après la vie", le Dr Raymond Moody relate de quelle manière les personnes subissent leur "jugement", comment elles vivent le bilan de leur vie.

En général, elles revivent comme dans un film rapide, la totalité de leur vie terrestre avec toutes les émotions qui s'y rattachent. Elles s'aperçoivent que rien ne s'efface : ni leurs actes, ni les paroles exprimées, ni la moindre pensée ! Tout est marqué de façon indélébile. Cela est en général impressionnant. Elles prennent en même temps instantanément conscience de leurs bons et mauvais agissements en tout événement qui refait surface. Elles se rendent compte qu'il n'y a pas quelqu'un qui les juge sur leur passé mais qu'elles sont elles-mêmes l'instrument de leur propre jugement. Le jugement s'opère de l'intérieur par l'intéressé lui-même.

Puis elles se trouvent face à un "être de Lumière" irradiant le plus grand amour qui leur pose cette question : "Qu'as-tu fait de ta vie ?". L'échange qui s'en suit les amène à découvrir ce qui est le plus important dans l'existence et qu'elles résumant en deux points essentiels :

- l'amour dispensé à autrui
- l'acquisition de la connaissance - par l'expérience - qui conduit à la sagesse

Fortes de cette prise de conscience de la plus grande importance, toute âme en vient à accepter les mesures prévues par les lois divines qui lui permettront de se transformer en vue d'acquiescer ce qui lui manque encore. C'est son nouveau lieu de séjour qui lui en accordera la possibilité.

Les lieux de séjour dans l'au-delà

De nombreux cas de figure se présentent quant à l'endroit où va séjourner chaque âme décédée car il est fonction de la personnalité que s'est acquise l'âme humaine durant sa vie. Il existe donc des milliers de possibilités. Nous n'en décrivons que quelques-unes.

Les personnes qui ne croient pas en l'au-delà

Les personnes qui ont pensé que tout s'arrêtait au décès, que la vie ne se poursuivait pas au-delà de la mort, deviennent aveugles, sourdes et muettes après leur trépas. Comme elles ont nié l'existence de l'au-delà, elles ne peuvent, ni le voir, ni le reconnaître. Il leur arrive ce qu'elles ont voulu. Cet état de néant est la conséquence de leur conviction. Elles se retrouvent totalement seules, dans le noir et dans un silence complet. Cependant, elles ont conscience de leur existence car elles peuvent encore penser. Et cette conscience peut les inciter à réfléchir, à chercher pourquoi il en est ainsi. A force de se poser des questions, l'idée que tout n'est peut-être pas fini après la mort pourra surgir dans leur esprit, puis la reconnaissance qu'elles s'étaient trompées et qu'elles doivent modifier leur croyance. A partir du moment où se crée une ouverture dans ce sens, elles permettent alors à leurs organes des sens de l'au-delà de fonctionner à nouveau progressivement. Elles vont alors percevoir enfin le son de leur voix et entrevoir de la lumière au milieu des ténèbres. En poursuivant leur cheminement, et en reconnaissant leur erreur, elles vont se diriger vers cette lumière et pouvoir se sortir de cet endroit lugubre.

Combien de temps est nécessaire à cette prise de conscience ? C'est très variable, cela peut être plus ou moins long. Dans cette situation, chaque individu se trouve seul. Il n'a plus, comme sur terre, la possibilité d'entendre d'autres opinions que la sienne et de les confronter. Il doit trouver seul son chemin. C'est pourquoi l'ouverture d'esprit est si importante durant l'existence. Elle permet de ne pas passer à côté des valeurs fondamentales.

Le paradis

Ce lieu est synonyme de perfection, de bonheur total. Il est vrai que chacun s'imagine son propre paradis en fonction de ce qu'il affectionne le plus. Or, cette fois, il s'agit du paradis conçu selon les lois de Dieu, lois que les humains sont incapables de se représenter dans leur perfection.

Le paradis, qui porte d'autres noms suivant les différentes civilisations, a été promis comme récompense à ceux qui se comportaient bien durant leur vie. Mais quelles notions comprend ce "bon comportement" ? La réponse est simple, elle nous vient de Jésus :

"Ce ne sont pas ceux qui disent Seigneur, Seigneur, qui entreront dans le royaume de Dieu, mais ceux qui font la volonté de mon Père".

Ainsi, quelle que soit la confession dont il se réclame, ce n'est pas elle qui ouvrira à l'esprit humain la porte du paradis. La porte s'ouvrira uniquement devant celui qui vit selon la volonté de Dieu.

Accomplir la volonté de Dieu, c'est respecter ses lois, c'est vivre selon ses commandements. Les lois de Dieu ont été communiquées aux hommes depuis l'aube de l'humanité aux diverses civilisations qui se sont succédées, par des êtres privilégiés : Bouddha, Zarathoustra, le prophète Mahomet, Moïse et d'autres... ainsi que par le Fils de Dieu Jésus. Lorsque nous étudions avec précision, par exemple, les dix commandements révélés à Moïse et que nous essayons de vérifier si nous les respectons en totalité, il faut reconnaître que nous aurons des difficultés à trouver une seule personne sur terre qui les a tous respectés sa vie durant. Or, pour avoir accès au paradis, la perfection totale est requise, ce qui est extrêmement exigeant ! En y regardant de près, on perd tout espoir que quelqu'un puisse y parvenir. Pourtant cela est possible. Pour cela, il faut connaître avec précision les lois de Dieu ainsi que les aides offertes aux hommes pour les aider à les respecter. C'est la voie qui permet de progresser et d'atteindre un jour la perfection.

Il ne faut pas s'imaginer le paradis comme un lieu de repos, de délasserment. Il y règne la vraie vie, un mouvement continu et donc une activité intense dirigée par l'amour et la pureté.

Les plans intermédiaires

Avant qu'une âme atteigne la perfection et soit autorisée à accéder au paradis, elle a la possibilité de séjourner dans des régions qui se situent entre le monde terrestre et le paradis, ce que l'on peut apparenter à ce qui est connu sous le terme de purgatoire.

Ces régions sont extrêmement nombreuses et diverses. Elles constituent des "mondes" ou "plans" dans l'au-delà avec des paysages et des édifices où vivent les âmes entre deux incarnations sur terre. Ces plans sont très nombreux car chacun a sa spécificité, reflétant tout ce qui peut émaner d'un esprit humain, en tant que qualités, défauts, aspirations, tendances très prononcée à quelque chose.. Citons quelques exemples : dans un plan domine l'attrait de ce qui est artistique, c'est là que se trouveront par exemples des musiciens ; dans un autre plan, les gens aimant s'occuper d'enfants ; ailleurs des personnes habituées à mentir tout le temps, plus loin, des personnes querelleuses, des gens dominateurs etc... Les esprits humains se retrouvent par affinité : les voleurs avec les voleurs, les meurtriers avec les meurtriers, les envieux avec les envieux, les paresseux ensemble, les avares, etc... Les personnes possédant de nobles qualités sont aussi ensemble.

Tous ces plans ont été formés par les pensées et le vouloir profond qui émanent des esprits humains durant leur existence. En quittant la terre, les âmes sont attirées automatiquement vers le plan qui correspond à ce qui domine le plus dans leur caractère, dans leur vouloir et dans leur activité. S'il y a plusieurs tendances de valeur équivalente ancrées dans la personnalité, l'intéressé se rendra successivement dans chacun des plans correspondant à ses tendances.

Pourquoi l'âme doit-elle vivre dans ces plans et dans quel but ?

Comme il a été précisé précédemment, ce n'est que lorsqu'il a atteint la perfection que tout esprit humain peut accéder au paradis. Pour parvenir à la perfection, il est

impératif qu'il se débarrasse de ses défauts. Il doit "laver les tâches qui adhèrent à son âme" afin que celle-ci retrouve toute sa pureté.

Cette possibilité lui est donnée à la fois sur terre et dans l'au-delà. Lors de son séjour terrestre, tout homme à l'occasion de se rendre compte de ses défauts, particulièrement quand il rencontre des problèmes avec les autres et s'il en cherche la cause en lui-même. Dans l'au-delà, cela se passe différemment. Chacun va vivre avec les personnes qui ont le même défaut que lui. S'il n'a pas réussi sur terre à reconnaître ce défaut ni à s'en défaire, il va y être confronté en permanence après sa mort. N'est-ce pas la meilleure façon pour lui d'en prendre conscience, de reconnaître que c'est mal et d'avoir envie de se changer ? Si une personne sujette aux colères n'a pas estimé nécessaire de se débarrasser de ce défaut sur terre, elle vivra dans l'au-delà avec d'autres personnes qui lui feront subir elles aussi leur colère continuellement. Et cela, jusqu'à ce que lui vienne un jour le dégoût de ce défaut ainsi que la résolution de se transformer. Ce n'est qu'à ce moment que lui est donnée la possibilité de quitter ce lieu.

Le plan de séjour suivant, où l'âme va se sentir attirée, sera celui qui correspond à un autre défaut dont il aura aussi à se défaire. Et ainsi de suite... de plans en plans, jusqu'à la disparition du dernier défaut. Après que l'âme se soit lavée de toutes ses fautes et qu'elle soit redevenue pure, il lui est possible d'accéder au paradis en tant qu'esprit accompli. Le travail qui attend chaque être humain peut sembler fastidieux jusqu'à sa perfection ! C'est pourquoi il est indispensable d'accorder tout le sérieux nécessaire à chaque instant de la vie pour atteindre le but assigné. Tout écart dans le mauvais sens et toute perte de temps retardent d'autant l'accès au bonheur.

Le rachat des fautes

La transformation de l'âme ou l'épuration de ses fautes passe aussi par la réparation du tout le mal qu'elle a causé à autrui sur terre. La loi du pardon l'exige. Dieu pardonne effectivement à tout pécheur. Mais sous certaines conditions : il faut qu'il ait pris conscience de ses erreurs, qu'il ait pris aussi la résolution sincère de ne plus recommencer et qu'il ait racheté ou réparé les fautes commises auprès de ceux qui en ont souffert. Quand il en est arrivé à ce point, il est entièrement pardonné, au même stade que s'il n'avait jamais commis de fautes.

La réparation des fautes peut s'effectuer de plusieurs façons.

Elle peut avoir lieu au cours d'une nouvelle incarnation sur la terre, donc d'une nouvelle vie pendant laquelle les fils du destin prépareront des événements lui donnant l'occasion de se racheter. La personne concernée rencontrera les personnes ayant souffert ou été lésées par elle et elle aura l'opportunité de compenser le mal par le bien, d'apporter de l'aide, bref de tout arranger. Bien sûr, l'intéressé n'en est pas conscient, il a oublié les fautes de ses vies passées et lors de son séjour terrestre, il se peut qu'il ne saisisse pas les occasions continues qui se présentent à lui. Mais en ayant connaissance, chacun s'efforcera d'agir pour le bien en toute circonstance. D'ailleurs en Asie, la plupart des habitants savent cela, leur religion leur ayant enseigné une partie de cette philosophie. C'est pourquoi, ils portent en eux cette mentalité de toujours venir en aide à leur prochain et de rendre service. Ils savent qu'ils peuvent ainsi se libérer d'un karma ignoré.

Une autre manière de réparer des fautes est aussi possible pendant le séjour de l'esprit humain dans l'au-delà. Il peut lui être accordé la possibilité d'apporter son aide à d'autres personnes qui se trouvent sur terre ou bien dans l'au-delà, sur des plans inférieurs, sous la forme de conseils. En effet, un désincarné peut se rendre auprès d'une personne qui porte un défaut similaire au sien et qu'il veut aider à s'en débarrasser. Il peut s'agir aussi d'une personne à laquelle il a inculqué de faux principes et qu'il doit faire changer d'avis pour la remettre sur la bonne voie. Il va essayer de "souffler" de bons conseils, d'influencer cet être vers le bien, de le guider dans le bon sens. Cela peut s'opérer dans un plan de l'au-delà pour soutenir une âme ayant pris conscience de son défaut et qui demande de l'aide pour se transformer. Il peut aussi se rendre dans la proximité d'un terrien (qui ne peut le voir) et tenter de communiquer ses conseils en agissant sur sa conscience (lire la conférence : les aides et les guides).

Dans la proximité de la terre

Il existe de nombreuses personnes qui ne s'élèvent pas après leur mort, mais restent "vivre" dans la proximité de la terre. Elles étaient très attachées à des habitudes matérielles et elles ne peuvent s'en défaire. Elles cherchent encore à profiter de jouissances terrestres comme fumer, boire, manger... des plaisirs qu'elles peuvent ressentir en restant proches de ceux qui s'adonnent à ces choses spécifiquement terrestres. Elles peuvent aussi être attachées à leur famille, à leurs biens, à leurs activités, à une habitude et ne parviennent pas s'en écarter. Elles n'ont pas suffisamment élevé leurs pensées au-dessus du monde matériel et cherché à faire progresser leur âme. Elles préfèrent rester près du monde terrestre ou bien elles y sont contraintes par leurs

affinités avec le monde matériel. Elles ne pensent pas à s'élever vers des sphères plus belles.

Les régions ténébreuses et l'enfer

L'enfer existe bien, ainsi que des plans de l'au-delà situés plus bas que la terre. Les personnes remplies de mauvais instincts et de très mauvais vouloir s'y retrouvent par affinité. Il ne s'agit pas de l'image de la fournaise où des diables enfourchent les âmes impies pour les faire souffrir. Mais ce que vivent et éprouvent les "damnés" qui y sont envoyés est peut-être la même détresse. Les êtres capables des pires atrocités se retrouvent entre eux et se font souffrir mutuellement de leurs vices.

Cas particuliers

Le suicide

La question du [suicide](#) est traitée dans la rubrique ["articles et conférences"](#) de ce site.

Les fantômes

Les histoires de fantômes ne doivent pas uniquement prêter à sourire. Il existe une explication aux diverses manifestations constatées avec sérieux dans certains lieux. Il est en effet possible qu'un être décédé "hante" des lieux particuliers parce qu'il y est attaché à cause d'une faute qu'il y a commise ou à cause d'un événement vécu de façon dramatique. La personne décédée dans ces circonstances ne parvient pas à s'élever sur des plans de l'au-delà. Elle reste attachée (ou enchaînée) à la terre (d'où l'image bien connue des chaînes que traîne le fantôme). Elle essaie de se manifester par des bruits ou des mouvements. Dans certains cas, il s'agit d'un assassin qui porte encore la haine en lui et essaie de faire du tort aux occupants du lieu, dans d'autres cas, une victime d'un préjudice qui cherche à se manifester. Mais il peut s'agir d'un être ordinaire qui veut rester sur le lieu où il a vécu. Les personnes vivantes sensibles sont capables de ressentir cette présence insolite et souvent, elles sont mal à l'aise.

Ce phénomène existe donc réellement. Bien que l'on en fasse parfois un sujet d'amusement et d'attrait touristique, la solution serait d'expliquer au fantôme combien il lui serait plus avantageux de quitter ce lieu. Suivant les cas, il faut qu'il cherche à réparer la faute commise, qu'il accorde son pardon à quelqu'un lui ayant fait du tort, qu'il se détache des biens matériels etc... Dans tous les cas, son attachement doit être considéré comme un châtiment qu'il peut stopper dès que des intuitions de repentir l'animent et lui permettent de s'élever vers d'autres régions de l'au-delà.

Les esprits frappeurs

Des faits divers ont déjà relaté des phénomènes particuliers qui apparaissent dans certaines maisons en présence d'une personne précise, en général un ou une adolescente ou une jeune femme. Des coups sont frappés, des objets lancés à la volée dans une pièce sans qu'une personne physique les aient provoqués. On s'est rendu compte que ces faits, parfois impressionnants, intervenaient uniquement en présence d'un adolescent qui souvent vivait dans la maison. Lorsque l'enfant ne se trouvait pas dans la maison, jamais ils ne se produisaient. Les phénomènes étaient apparus subitement et en général, ils disparaissent aussi subitement, quelques semaines ou quelques mois plus tard.

Dans ce cas, il s'agit bien d'un esprit de l'au-delà décédé qui essaie de se manifester. Comme il ne possède plus de corps terrestre pour agir sur terre, il lui faut trouver un moyen intermédiaire. Il peut trouver ce moyen en puisant de la force à travers les irradiations d'une personne. Normalement, il n'est pas possible de "voler" aux humains une partie de leurs irradiations. Cela n'est possible qu'exceptionnellement et pendant une courte période, la plupart du temps au moment où un enfant devient un adolescent. A ce moment précis, de même que son corps se transforme, ses irradiations (qui forment son aura) se transforment elles aussi. Et c'est pendant ce court passage que l'esprit tapageur peut intervenir. Le comportement de cet esprit prouve qu'il ne s'agit pas de quelqu'un de bien, car il cherche à faire du tort dans ses manifestations. Il s'agit d'un fantôme attaché à la terre, lié à l'endroit où se produisent les phénomènes. Quant à l'adolescent, il n'est absolument pour rien dans ces manifestations particulières ; ce n'est que la modification passagère de l'irradiation de son sang qui en offre la possibilité. Il ne faut pas lui attribuer la moindre faute, il n'est pas responsable.

Il est possible de faire cesser les manifestations de ces esprits frappeurs en faisant suivre un régime particulier à l'adolescent. En effet, le fait de modifier fortement son alimentation entraîne un changement de la composition de son sang et donc de ses irradiations - puisque les irradiations d'une personne sont en corrélation directe avec la

composition de son sang. Si les irradiations sont changées, l'esprit ne trouve plus le moyen de se manifester. Et la paix peut revenir !

Les transmissions des médiums

Les esprits de l'au-delà ont encore une autre possibilité de se manifester sur terre par l'intermédiaire d'un médium. Un médium est une personne très sensible, capable de percevoir des manifestations de l'au-delà. Le médium peut soit entendre des paroles, soit voir une image, soit ressentir une impression ou encore écrire ce que lui communiquent les êtres décédés.

Cependant, en face de telles transmissions, il faut rester très prudent. La communication avec l'au-delà n'est pas facile. Les erreurs de transmissions ou d'interprétation sont possibles. Plusieurs esprits peuvent intervenir en même temps et donc fausser le contenu d'une transmission. De plus, n'importe qui peut se prétendre médium (il n'y a pas d'examen délivrant un diplôme). Les plus doués ne sont pas ceux qui font le plus de publicité. Face aux messages reçus, il faut toujours garder sa faculté de discernement ainsi que du bon sens, ne pas croire "aveuglément" et surtout ne pas en devenir dépendant.

Conseils en cas de décès

Après avoir lu les explications sur la mort, l'au-delà, le sens de la vie, on peut aborder la question du décès d'une manière différente. C'est ainsi que l'on peut être amené à modifier son attitude et ses habitudes face à un décès. Voici quelques recommandations simples.

- la peine que les terriens éprouvent face à une personne en train de mourir peut grandement affecter celle-ci. Tandis qu'elle se sépare de la terre dans la douceur, si elle entend des personnes qui pleurent et la supplient de ne pas partir, elle peut en souffrir et avoir le désir de les consoler. Ce désir la rapproche de son corps et de sa famille et lui fait réintégrer son corps. Le détachement peut ainsi se répéter plusieurs fois, sa souffrance peut se prolonger. Ce détachement n'a pas lieu dans des conditions favorables. Il est

important d'avoir un comportement serein auprès d'un mourant, même dans la peine. C'est **lui apporter du respect** que de se contrôler. Il ne faut pas avoir une attitude égoïste en pensant à soi et en se lamentant. Il est préférable de penser à lui et à sa nouvelle vie et de lui souhaiter un bon voyage. Si des personnes ne parvenaient pas à se contrôler en présence du mourant, il serait préférable de les tenir à l'écart.

- lorsqu'il y a une agonie avant la mort, c'est parce que la personne éprouve des difficultés à se séparer du monde terrestre, elle s'y cramponne. Pour l'aider, il est possible de lui parler et de lui expliquer qu'il est souhaitable qu'elle accepte de quitter la terre, qu'elle s'en détache et qu'elle se tourne vers les régions de l'au-delà. Qu'elle dirige ses pensées vers la lumière, vers Dieu avec confiance. Ainsi, elle souffrira moins longtemps et pourra partir plus facilement et plus sereinement.

- le décédé reste à proximité de son enveloppe terrestre en principe pendant plusieurs jours, et il peut entendre ce qui se passe autour de lui. Il est donc possible de lui parler, à haute voix, ou par la pensée, afin de lui communiquer ce que nous aurions encore à lui dire. Dans le cas où il y aurait une question à régler, un pardon à accorder, il faut y penser à ce moment. Car ensuite, il y aura une longue séparation. Le dialogue peut sembler unilatéral, puisque l'on ne peut entendre de réponse physiquement. Cependant, il est possible que l'on ressente la présence du décédé, ainsi que les sentiments qui l'animent et même ses pensées. Il arrive que des proches d'un décédé entendent (de l'intérieur) des paroles que celui-ci veut leur communiquer. Ce sont souvent des mots rassurants, expliquant qu'il continue de vivre dans l'au-delà, que c'est très beau, qu'il est heureux et qu'il ne veut pas que l'on soit triste. Il demande même à ses proches de continuer à vivre pleinement et de ne pas rester à souffrir et à pleurer inutilement. Les gens ayant reçu ce genre de message, très simplement, en pensant à la personne qui les avait quittés se sont sentis beaucoup mieux, rassurés. Leur peine les quittait quand ils éprouvaient le bonheur qu'essayait de leur transmettre l'être cher disparu.

- certaines personnes ne ressentent pas la présence du décédé dans leur proximité mais souhaiteraient pouvoir encore communiquer avec lui. Elles peuvent en émettre le désir en une prière sincère et remplie d'humilité. Dans sa bonté, Dieu peut leur accorder d'avoir un contact, par exemple par l'intermédiaire d'un rêve, si cela peut avoir une utilité. Pendant un rêve, on peut rencontrer des disparus et échanger avec eux et cela peut apporter beaucoup de joie. Dans ce cas, ne pas oublier de remercier pour la grâce reçue.

- il ne faut pas perdre de vue le but de l'existence, ni le fait que tout être doit vivre pleinement des expériences dans le monde dans lequel il se trouve. C'est ainsi que les êtres

vivant sur terre doivent oeuvrer sur la terre et les désincarnés qui ont donc quitté la terre doivent poursuivre leur évolution dans les plans de l'au-delà. Il serait donc faux que les humains de la terre passent trop de temps à sonder l'au-delà, à chercher à y obtenir des messages, à communiquer avec ce monde. De même, ce serait une erreur de "retenir" les trépassés en les appelant souvent près de la terre. On risque de les empêcher de s'élever vers des mondes meilleurs et surtout utiles pour leur progression. Chacun doit vivre pleinement dans le plan où il se trouve.

Dès que le processus de la mort et de ce qui survient après le décès est expliqué, la mort ne représente plus un tabou, mais elle peut être accueillie de manière sereine.

C'est ainsi qu'après avoir quitté la terre, tout esprit humain continue d'exister. Il possède un autre corps, ayant l'apparence de celui qu'il avait sur terre, mais plus léger, plus radiant, de la même constitution que l'au-delà.

Il est souvent accueilli par des proches ou des connaissances qui sont eux-mêmes décédés. Il doit passer par une certaine épreuve qui constitue son jugement. Puis il se rend dans la région de l'au-delà qui correspond à une récompense ou une épreuve ou un châtement, selon le comportement qu'il a eu sur la terre. Une séparation rigoureuse s'opère car les esprits humains décédés ne sont plus mélangés comme sur terre. Ils se retrouvent avec des êtres en affinité avec eux, soit par une qualité, soit par un défaut, et avec lesquels ils vivent de nouvelles expériences. Il leur est offert la possibilité de poursuivre leur perfectionnement, ce qui est indispensable pour pouvoir atteindre un jour le paradis qui le but de l'existence. Dans ce processus, on reconnaît une fois de plus la plus grande justice qui règne dans l'accomplissement des lois de Dieu.

[Retour haut de page](#)